

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 29 avril 2020

Présences: MM. M. Malherbe, bourgmestre, M. Reiland et H. Krier, échevins
MM./Mmes C. Adam, C. Brosius, J. Feller-Wilmes, C. Haubrich-Schandeler,
A. Kremer, R. Miny, J. Reckinger, A. Toussaint, W. Vullers, M. Weiler, conseillers
M. L. Wantz, secrétaire

- COVID-19

Le collège des bourgmestre et échevins ainsi que le secrétaire communal donnent les explications suivantes:

- * Depuis la mi-mars le Ministère de l'Intérieur a adressé aux communes 41 circulaires concernant le COVID-19 et 5 circulaires concernant d'autres sujets.
- * Le 17 avril 2020 les services communaux ont emballé ~ 49.000 masques (5 par habitant) qui ont été distribués le 20 avril 2020 à tous les ménages.
- * Le service à domicile gratuit aux personnes vulnérables, offert par les scouts, fonctionnera à partir du 11 mai 2020 encore 2 fois par semaine, le mercredi et le samedi.
- * Le service de régie fonctionnera de nouveau à plein temps à partir du 11 mai 2020, mais avec un horaire décalé des différentes équipes.
- * L'activité sur les chantiers a été reprise.
- * Le centre de recyclage a de nouveau repris son activité.
- * Les manifestations suivantes ont été annulées:
 - la vente publique du bois de chauffage - elle est remplacée par une vente, à prix fixe, par téléphone ou par email
 - les festivités à l'occasion de la Fête Nationale
 - le Open Air Kino (un éventuel report à une autre date sera discuté en août 2020)
 - le Concert en plein air de la Musique Militaire - le concert annulé dans la Maison de la Culture le 13 mars 2020 a été fixé au 27 novembre 2020
- * Les travaux d'entretien annuels au Centre Aquatique Krounebiërg, normalement prévus dans la première moitié du mois de septembre, sont exécutés maintenant pendant la fermeture forcée. Dans le cas d'une réouverture avant septembre, le Centre Aquatique restera ouvert en septembre 2020.

- CAMPUS SCOLAIRE CENTRE À MERSCH

Avec 10 voix oui contre 3 voix non, le conseil communal approuve l'avant-projet sommaire pour le réaménagement du campus scolaire Centre à Mersch au montant total de 49.111.395,16 € TTC.

- DEVIS

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) le devis pour l'acquisition de mobilier pour les salles de fêtes au montant total de 19.000,00 € TTC.
- b) le devis pour l'installation d'illuminations des passages pour piétons au montant total de 100.000,00 € TTC.
- c) le devis pour le renouvellement de l'éclairage public au montant total de 345.000,00 € TTC.
- d) le devis pour le réaménagement de la Rue du Camping à Mersch au montant total de 144.178,10 € TTC.

- FINANCES COMMUNALES

Le conseil communal, à l'unanimité,

a) approuve les décomptes de travaux extraordinaires suivants:

Projets	Devis en € TTC	Dépense € TTC
Bâtiments communaux - amélioration de la sécurité générale et technique	200.000,00	142.936,92
Travaux de mise en état de la voirie forestière	185.211,00	172.408,36
Extension de la canalisation à l'embouchure rue de la gare - rue Bouvart à Mersch	495.000,00	9.118,44
Réaménagement de la rue de la Gare à Mersch	475.000,00	292.673,73
Diverses mesures à réaliser au réseau d'eau potable dans le cadre du label «Drèpsi»	157.000,00	148.786,13

b) arrête les comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2018 conformément aux tableaux ci-après:

	COMPTE ADMINISTRATIF	COMPTE DE GESTION
Boni du compte de 2017	9.141.934,64	9.141.934,64
Recettes ordinaires	37.834.178,53	37.834.178,53
Recettes extraordinaires	12.587.153,44	12.587.153,44
Total des recettes	59.563.266,61	59.563.266,61
Dépenses ordinaires	22.844.449,79	22.844.449,79
Dépenses extraordinaires	24.891.333,59	24.891.333,59
Total des dépenses	47.735.783,38	47.735.783,38
Boni	11.827.483,23	11.827.483,23

c) approuve les déclarations de recette de l'exercice 2019 sur 10.239.345,67 € et de l'exercice 2020 sur 4.508.713,47 €.

- SUBSIDES

À l'unanimité, le conseil communal accorde au Fëscher-Club Miersch un subside de 1.000,00 € comme participation aux frais du repeuplement obligatoire de l'Alzette.

- PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil communal décide à l'unanimité

- a) de créer trois postes d'ouvrier non qualifié à tâche complète pour le service «Réception et Domaine Sauna» dans la carrière B du contrat collectif des ouvriers de l'Etat sous le statut du salarié.
- b) de transformer deux postes d'ouvrier non qualifié à tâche partielle de 75% existants dans la carrière B du contrat collectif des ouvriers de l'Etat sous le statut du salarié en deux postes d'ouvrier non qualifié à tâche complète dans la carrière B du contrat collectif des ouvriers de l'Etat sous le statut du salarié.

- JUSTICE

Avec dix voix oui contre trois voix non, le conseil communal autorise le collège des bourgmestre et échevins d'ester en justice afin d'introduire un recours devant le tribunal administratif par requête d'un avocat à la Cour contre le Règlement grand-ducal du 16 mars 2020 déclarant zone protégée d'intérêt national sous forme de réserve naturelle la zone «Mandelbaach/Reckenerwald» sise sur les territoires des communes de Helperknapp et de Mersch.

- URBANISME

Le conseil communal approuve à l'unanimité la convention ensemble avec le projet d'exécution concernant un projet de construction sur un fonds sis à Reckange, rue Principale, pour le compte de la société Maison Loginter S.A. de Mersch.

- ACTES, CONTRATS, CONVENTIONS

Le conseil communal approuve à l'unanimité

- a) le compromis de vente par lequel la Commune acquiert sur M. José Antonio Loureiro Marques de Paiva de Beringen un terrain de 14,53 a, sis à Beringen «Im Aeltgen», au prix de 10.000,00 €.
- b) la convention arrêtant le fonctionnement et le financement de l'office social de Mersch pendant l'année 2020.

- CIRCULATION

Le conseil communal confirme les différents règlements de circulation temporaires édictés par le collège des bourgmestre et échevins depuis la dernière séance du conseil communal.

- COMMUNICATIONS DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS ET QUESTIONS DES CONSEILLERS